

Qui ?	Quand et pour combien de temps ?	Par quels moyens ?	Comment se le procurer ?
Riverains avec garage	A tout moment pour accéder au garage	Avec une vignette et sur appel à la borne	Au point info stationnement*
Riverains sans garage	Deux fois par jour en dépose minute	Avec une vignette et sur appel à la borne	Au point info stationnement*
Riverains à mobilité réduite sans garage	A tout moment en dépose minute	Avec une vignette et sur appel à la borne	Au point info stationnement*
Commerçants du secteur piéton	A tout moment en dépose minute	Avec une vignette et sur appel à la borne	Au point info stationnement*
Livraisons	De 6h à 11h (sortie obligatoire)	Sur appel à la borne	
Artisans, entreprises, interventions urgentes	Au cas par cas	Sur appel à la borne	
Artisans, entreprises pour un chantier	Au cas par cas	Selon arrêté d'autorisation d'occupation du domaine public	A la Police Municipale
Taxis	A tout moment en dépose minute	Sur appel à la borne	
Déménagements	Au cas par cas	Selon arrêté d'autorisation d'occupation du domaine public	A la Police Municipale

* Sur présentation de la carte grise et du justificatif de domicile/commerce



arras.fr  

Le cœur de ville piéton

mode d'emploi

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

➤➤ **Un numéro de téléphone gratuit joignable 24 h/24 :**
Allo Mairie au 0 805 090 062

➤➤ **Un accueil physique :**
Le Point Info Stationnement
53 boulevard Faidherbe
Du mardi au samedi
De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Pour une ville apaisée et respirable, la place des Héros devient 100% piétonne.

➤➤ **Toute l'année**
7j/7 24h/24

➤➤ Tous les véhicules motorisés sont strictement interdits sur la place des Héros.*
*sauf autorisation particulière.



Riverains, commerçants, acteurs de la place des Héros, des **solutions sur mesure** existent pour répondre à vos besoins (voir tableau)

L'accès à la place est régi par des bornes électroniques. Tout véhicule motorisé autorisé doit se présenter à l'une des bornes escamotables :

- 1 Présentez-vous en véhicule devant la borne.
- 2 Signalez-vous à l'interphone.
- 3 Attendez que la borne s'abaisse pour passer.

Respect et civisme :

- Ne jamais franchir une borne d'entrée ou de sortie en suivant le véhicule qui vous précède *
- Respectez le feu de signalisation.
- Roulez au pas (10 km/h maximum).
- Pour sortir : présentez-vous devant une borne et assurez-vous qu'elle se soit abaissée correctement.
- Le cœur de ville est placé sous vidéo protection : Toute anomalie de fonctionnement des bornes, tout acte de vandalisme ou incivisme seront détectés.

* La ville d'Arras se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.



Zone piétonne
Pedestrian area

Attache vélos
Bike park

Parking voitures
Car park

Parking motos
Motorbike park



Centre Européen

MA CITADINE, une navette gratuite pour accéder au cœur de ville :



Des parkings relais gratuits sont disponibles à proximité du cœur de ville



BON PLAN!
FORFAIT 1€

Parkings souterrains Grand'Place et Centre européen :

Du lundi au vendredi de 18 h à 2 h
Les samedis, dimanches et jours fériés de 13 h à 2 h

